



POITIERS, le 07/04/2022

SPIP : DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

A quelques heures du 1^{er} tour d'une élection présidentielle qui va marquer la fin d'un règne ou la continuité d'un système qui aura laissé de lourdes traces en terme d'inégalité de traitement des salariés, voici que nous est infligé un nouveau coup de poignard dans le dos !

NOUS : les agents publics des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, qui, toutes catégories confondues, œuvrons au suivi des personnes détenues et/ou condamnées à des peines alternatives à l'incarcération.

NOUS : Qui sommes reconnu.e.s par l'administration pénitentiaire comme faisant pleinement partie de la filière socio-éducative.

NOUS : Dont les missions de contrôle et d'accompagnement social des personnes qui ont enfreint la loi, favorisent la prévention de la récidive des actes délinquants.

Il faut croire que ce n'est pas suffisant, pour un gouvernement qui veut nous exclure d'une revalorisation de 183 euros mensuels, pourtant accordés aux « personnes sous statut de la Fonction Publique exerçant des métiers de la filière socio-éducative » sous la forme d'un Complément de Traitement Indiciaire (CTI).

CTI accordé à nos collègues de la Protection Judiciaire de la Jeunesse !

Après moult tergiversations et de report de décision en report décision, nous apprenons que les services du premier ministre rendraient un arbitrage défavorable au versement du CTI pour les agents du SPIP !

Cette décision serait motivée par la non reconnaissance du caractère socio-éducatif des missions des agents du SPIP !

Cette position schizophrénique est intolérable et souligne le mépris des décideurs au plus haut niveau de l'Etat, vis-à-vis d'agents qui croulent déjà sous des charges de travail insupportables et dont le point d'indice salarial n'a pas été relevé depuis février 2017 !

Les agents du SPIP de la VIENNE se mobilisent et n'entendent pas regarder passer le train de la reconnaissance et de la revalorisation d'une filière déjà en grande difficulté par manque de moyens.

La CGT SPIP 86 appelle à amplifier la mobilisation des agents du SPIP de la VIENNE et à exiger sans délai ce qui est dû !

LA CGT INSERTION PROBATION DU SPIP DE LA VIENNE

